

Orléans, le 12 octobre 2017

Bienvenue à notre Directeur...

Jeudi 12 octobre, nous étions reçus par notre nouveau directeur, voici les sujets qui ont été présentés :

D'abord la FA/SPP PATS, son idéologie et son cahier revendicatif puis, le SA SPP-PATS 45 et les problématiques locales, toujours dans l'attente d'une pseudo restructuration et de groupes de travail pourtant annoncés.

- Le SDACR :

Obsolète depuis 2008, élaboré sans prise en compte du temps de trajet domicile/centre de secours des SPV pour la sectorisation.

Les engins spécifiques dans les CS (VSR, EPC ...) engendrent un sur-coût d'entretien et de formation du personnel (non efficient par rapport au nombre d'interventions assurées).

Non invitons le SDIS à réorienter les SPV sur nos missions régaliennes principales afin de les soulager en formation (INC, DIV, SAP) et de plus solliciter les SP en gardes postées.

- Le CGCT :

Non-respect du CGCT et du Règlement Opérationnel pour le départ des engins en intervention, ce qui remet en cause la sécurité de la population et des intervenants.

Sur-sollicitation de nos collègues SPV en gardes postées, dont le temps de présence équivaut parfois à un temps complet. on apprend qu'aujourd'hui certains chef de centres s'autorisent même à accorder des gardes de nuit aux mineurs ...

- Le régime de travail :

Aujourd'hui, la possibilité est donnée aux SPV uniquement, d'effectuer des gardes de 12H. Certains de leurs collègues SPP souhaitent également avoir cette possibilité.

Nous demandons également la réorganisation des journées de gardes afin que tous puissent s'assurer de leur entretien physique et leurs compétences opérationnelles, quelque soit le régime de garde (particulièrement pour les personnels ne prenant que des gardes de nuit et de week-end).

Le SDIS s'asseye actuellement sur une décision de justice remettant en cause le calcul des AT.

- Les problématiques des ressources humaines :

Nous devons travailler sur un protocole du droit de grève... Une note des RH circule sans que les O.S ne soient informées.

Pas de cadre administratif à la prévention.

Deux mécaniciens non remplacés aux ateliers avec une charge de travail en augmentation constante (un intérimaire devait être embauché durant l'été, rien est fait)

RIFSEEP (réorganisation du régime indemnitaires des PATS) rien est fait.

Révision des critères d'évaluations et de présentation au tableau d'avancement : Rien est fait.

Multiplication des fautes managériales ... rien est fait.

Nous pensons que le DRH doit faire preuve d'humilité devant ses compétences et qu'il soit entouré d'experts.

- CHSCT :

Non-respect des préconisations du CHSCT suite aux enquêtes, sans justification.

nous voulons que soient intégrés les élus du personnel dans les groupes de travail afin de mieux prendre en compte leurs préconisations.

Toujours dans l'attente d'une information sur une demi-journée articulation budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

La liste pourrait s'étendre mais le temps nous manque.

Nous attendons les réponses à nos questions dès le prochain dialogue social.

Construire ensemble, défendre vos droits :

*l'engagement **AUTONOME***